1 octobre 2019

Nouveau tracé de l'Ardon, pendant travaux – Août 2019

REMISE EN FOND DE VALLEE DE L'ARDON A VAUCELLES-ET-BEFFECOURT

Journée d'information des élus de l'Union des Syndicats

Secrétariat : 10 rue du Bon Puits
02000 Chivy-lès-Etouvelles
Téléphone : 03.23.20.36.74
Télécopie : 03.23.20.36.76
Mail : union-des-syndicats@griv.fr

Site internet : union-des-syndicats.fr

Contexte

Après avoir longtemps entretenu la végétation du réseau hydrographique de son territoire, le syndicat du bassin versant de l'Ardon et de l'Ailette a souhaité lancer des actions plus ambitieuses afin de restaurer l'hydromorphologie de ses principaux cours d'eau. A cet effet, une étude globale a donc été réalisée en 2009 sur l'ensemble du bassin versant de l'Ailette. Celle-ci préconisait notamment de reméandrer de nombreux secteurs, dont les cours d'eau curés et recalibrés dans les années 60.

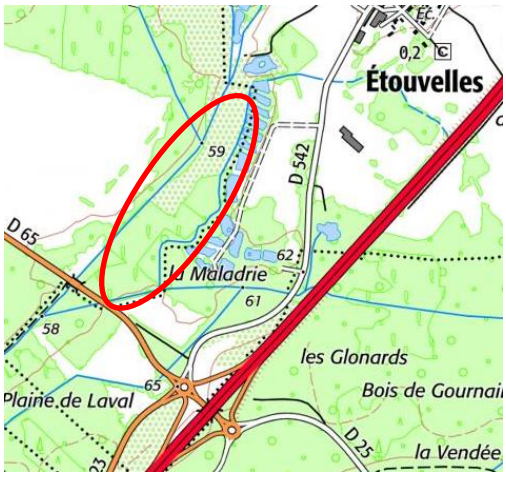

Localisation du site

En 2014, le syndicat a décidé d'entreprendre d'important travaux de reméandrage sur un tronçon test à la confluence entre l'Ardon et l'Ailette. Sur ce tronçon, après seulement quelques semaines, l'Ardon a retrouvé un aspect beaucoup plus naturel, avec une diversification de ses faciès d'écoulement et de ses habitats.

Au vu du succès rencontré par ces aménagements, le syndicat a décidé d'être encore plus ambitieux en poursuivant ces travaux de reméandrage sur un linéaire beaucoup plus important. L'opération globale de reméandrage est prévue sur l'Ardon et une petite partie de l'Ailette sur un linéaire avoisinant les 7 km, afin que l'Ardon retrouve un caractère plus naturel sur la majeure partie de son cours.

L'année 2019 représente la 1ère tranche de travaux, au cours de laquelle, l'Ardon est remis dans son fond de vallée sur un linéaire d'environ 900m au niveau de la commune de Vaucelles-et-Beffecourt. Les travaux se poursuivront ensuite chaque année pendant une durée de 12ans.

Secteur de l'Ardon à renaturer – Avant travaux

Objectifs du maître d'ouvrage

Les principaux objectifs de ce projet sont :

- Recréer des faciès d'écoulements diversifiés,
- Diversifier les habitats aquatiques et favoriser la biodiversité,
- Améliorer l'état écologique (hydromorphologie, physico-chimie et biologie),
- Améliorer la capacité autoépuratoire du cours d'eau,
- Ne pas aggraver les écoulements en crue et améliorer la ressource en période d'étiage,
- Améliorer les potentialités piscicoles du secteur.

Les travaux et aménagements

Les travaux consistent à renaturer l'Ardon par une remise en fond de vallée du lit.

Les principaux aménagements sont les suivants :

- Création d'un nouveau lit par déblais/remblais sur un linéaire d'environ 900 m,
- Comblement de l'ancien lit par déblais/remblais sur un linéaire d'environ 750 m,
- Prolongement du ru de la Boise et d'un fossé existant sur environ 300 m,
- Aménagement du ru de la Maladrie sur environ 40 m,
- Création d'une dépression d'environ 200 m² pour les amphibiens,
- Restauration d'une ripisylve diversifiée,
- Mise en place d'un pont-dalot adapté aux véhicules de 3.5T,
- Mise en place d'une passerelle piétonne en bois,
- Mise en place de 2 pompes de prairie,
- Mise en place d'une clôture sur environ 650 m.

Emplacement de la passerelle piétonne

Mare de 200m² pour les amphibiens

Nouveau tracé sinueux de l'Ardon sur un linéaire d'environ 900 m

Démarches réglementaires

- Dossier d'autorisation unique au titre de la loi sur l'eau ;
- Déclaration d'intérêt général (DIG).

Les aspects financiers

Le coût total des travaux de la 1ère tranche s'élève à : **134 270 € HT**

Avec la participation financière de :

- L'Agence de l'Eau Seine Normandie : **80%**

Les aspects administratifs et réglementaires

- Maître d'ouvrage : **Syndicat du Bassin Versant de l'Ardon et de l'Ailette**
- Maître d'œuvre : **Union des syndicats**
- Travaux **: SAS Forets et Paysages**